



# Association des Tourneurs sur Bois du Québec

[www.atbq.qc.ca](http://www.atbq.qc.ca)

Feuille de prise de renseignements pour aspirant membre

<b><u>Réservé à l'usage de l'administration</u></b>			
Date d'adhésion : _____		Numéro de membre : _____	
Chèque <input type="checkbox"/>	Argent <input type="checkbox"/>	Trésorier <input type="checkbox"/>	

Nom	_____	Téléphone	_____
Rue	_____	Courriel	_____
Ville	_____	Année de naissance	_____
Code	_____		

Plusieurs de ces renseignements sont facultatifs mais nous aideraient à mieux vous servir et à progresser plus rapidement. Grâce à un peu d'aide de tous ceux qui adhèrent à l'Association, elle sera des plus dynamiques.

Qu'attendez-vous de l'association ? \_\_\_\_\_

Seriez-vous bénévole pour l'Association ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Seriez-vous prêt à participer à l'organisation d'une rencontre de tourneurs dans votre région ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Connaissez-vous d'autres tourneurs dans votre région ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, seriez-vous notre porte-parole pour les recruter comme membre ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Connaissez-vous un fournisseur de bois et d'outils spécialisés dans votre région ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, quelles sont ses coordonnées	_____	

Cotisation : année 2012 \$45  années 20012-13 \$80  étudiant (temps plein) 25\$

(Nombre de mois en 2012 \_\_\_ X 4\$ = \_\_\_\$ + année 2013 45\$ **Total** = \_\_\_\$)  Don \_\_\_\$

Libellez votre chèque à : **Association des tourneurs sur bois du Québec**  
Postez votre chèque à : **1532 Ch. Bellevue**  
**Carignan, Québec**  
**J3L 0J1**

Politique de cotisation :

- 1- Si votre renouvellement est payé avant le 28 février il est de 45\$ ou 80\$ pour 2 ans.
- 2- Dans le cas de membre familial, ajouter 10\$ pour un an ou 20\$ pour 2ans (une feuille par membre)
- 3- Si elle est payée après le 28 février, vous devez payer 4\$ par mois pour les mois qui restent jusqu'au mois de décembre plus 45\$ pour l'année qui suit. Vous avez aussi le choix de payer 45\$ pour l'année en cour si vous êtes un nouveau membre.
- 4- Les nouveaux membres sont assujettis à la clause #3 Année = de janvier à décembre

## Dégagement solennel : (le dégagement doit être signé)

Je dégage l'Association des tourneurs sur bois du Québec de toute responsabilité civile ou autre résultant de ma présence à quelconque activité de toute nature organisée par l'Association. Je m'engage à ne pas poursuivre l'Association ou quiconque de ses directeurs et volontaires sous aucun prétexte que ce soit. Je suis conscient des risques, inhérents à cette activité, que j'assume complètement et en toute connaissance de cause. J'agirai avec prudence et modération lors de toutes mes participations.

Ayant lu et compris la teneur de ce texte, j'ai signé et m'y engage solennellement et ce, tant que je serai membre.

Signature : \_\_\_\_\_

J'ai été recruté par :  Un membre de l'ATBQ \_\_\_\_\_  
 Un commanditaire de l'ATBQ \_\_\_\_\_  
 Le site web de l'ATBQ \_\_\_\_\_  
 Rénovation Bricolage \_\_\_\_\_  
 La Mortaise \_\_\_\_\_

Le conseil d'administration de l'ATBQ vous souhaite la bienvenue.  
Vous recevrez votre premier journal bientôt.